CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79297** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2000 B 196

Siret : 429 904 758 00043

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 54 1575 0

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 000 13690

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 00013690

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CLH CENTRE LORRAIN DE L'HABITAT

331 RUE BERTHOLLET
54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 59 48 90 **Fax :** 03 83 59 48 91

Portable : 06 14 82 00 57

Responsabilité légale :
BORTONE VITO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : clh@wanadoo.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 972 681 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	8	14/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		19/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		28/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/12/2025 09:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E79297** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **02/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/2000
Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2000 B 196

Siret : **429 904 758 00043**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 54 1575 0
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 000 13690
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 00013690

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **CLH CENTRE LORRAIN DE L'HABITAT**

331 RUE BERTHOLLET
54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 59 48 90 **Fax :** 03 83 59 48 91
Portable : 06 14 82 00 57

Site Internet :
E-mail : clh@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BORTONE VITO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.